REÇU LE 12 JUIL. 2011

tous au numérique!

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MONSIEUR JACQUES GAUTIER
Président
ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT
DES HAUTS DE SEINE
Hôtel du Département
2 à 16 Boulevard Soufflot
92015 NANTERRE

Boulogne Billancourt, le 11 juillet 2011

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous informer que, dans le cadre du passage à la télévision tout numérique en Ile-de-France, **le fonds d'aide prévu par la loi pour accompagner les téléspectateurs sera clôturé, dans votre région, le 8 septembre 2011.**

Le 28 juin dernier, à Paris, lors d'une conférence de presse commune avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, il a été précisé que les conditions de diffusion de la télévision numérique terrestre dans la région étaient stabilisées et ne connaîtraient plus de variations significatives. Vous trouverez joint à ce mail le dossier de presse qui a été diffusé à cette occasion.

Cette conférence de presse a aussi permis de préciser qu'il existe des solutions pour les téléspectateurs qui pourraient souffrir de problèmes de réception. Ainsi, tous les téléspectateurs de la région qui recevaient la télévision analogique hertzienne dans leur résidence principale et qui ne bénéficieraient toujours pas d'une qualité de réception suffisante en numérique hertzien peuvent obtenir l'aide à la réception sur la base d'une attestation d'un antenniste confirmant la non-réception des chaînes numériques hertziennes.

Cette aide, attribuée sans condition de ressources, permet un remboursement pouvant aller jusqu'à 250€ des frais engagés pour l'acquisition d'un matériel de réception alternatif au numérique hertzien. Les demandeurs ont **jusqu'au 8 septembre 2011** pour faire parvenir leur dossier à France Télé Numérique. Nous vous joignons pour information un exemplaire du formulaire de demande d'aide, qui est par ailleurs disponible sur notre site internet (www.tousaunumerique.fr) ou sur simple demande auprès de notre centre d'appels au 0970 818 818.

Enfin, il existe une entité compétente qui constitue désormais le point d'entrée pour traiter toute difficulté liée à la réception de la télévision. Pour tout brouillage ou perturbation de la réception des programmes autorisés, professionnels et téléspectateurs peuvent saisir l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), en charge de la protection de la réception de la télévision en France, au 01 45 18 72 72.

En vous assurant de notre disponibilité et de notre mobilisation, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'assurance de mes sincères salutations.

Jean-Yves HABY
Directeur Délégué aux Régions

Bureaux : 39, rue Fessart - 92100 BOULOGNE - Tel : 01 76 64 71 00 - Fax : 01 49 09 17 33 - www.tousaunumerique.fr

Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi n 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.
Approuvé par arrêté interministériel publié au Journal Officiel du 27 avril 2007 - SIREN : 130 003 833 code APE : 8413Z
Siège social : Hôtel de Clermont - 69, rue de Varenne - 75007 PARIS - GIP FRANCE TELE NUMERIQUE

CSA

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

tous au numérique !

Bilan du Passage à la télévision tout numérique en Ile-de-France

28 juin 2011

Contact presse France Télé Numérique

Lara Maître : 01 41 49 70 65
lara.maitre@harrison-wolf.com

Contact presse CSA

Frédérique Bayre - 01 40 58 36 29
Frederique.bayre@csa.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les clés du passage à la télévision tout numérique

Plusieurs mois de préparation pour un passage opéré en quelques heures

Après plusieurs mois de préparation et une première étape le 24 novembre 2010 avec l'arrêt de la diffusion analogique de CANAL+, l'Île-de-France est passée à la télévision tout numérique le 8 mars dernier.

Dans la nuit du 7 au 8 mars, tous les émetteurs analogiques et numériques étaient mis à l'arrêt. Cet arrêt, définitif pour les émetteur analogiques mais temporaire pour les émetteurs numériques, a permis aux diffuseurs de mettre en place la plan de fréquences défini par le CSA. Le 8 février au soir, tous les émetteurs TNT étaient allumés sur leurs nouvelles fréquences, avec une puissance de diffusion augmentée.

Passage au tout numérique pour près de 12 millions de téléspectateurs

Près de 12 millions de téléspectateurs et 4,8 millionm de foyers équipés TV étaient concernés par le passage. Parmi eux, plus de 3 millions de foyers recevant la TNT par une antenne râteau ont dû procéder à la recherche et mémorisation des chaînes le 8 mars pour retrouver l'ensemble de leurs programmes.

Une offre élargie de chaînes gratuites

La télévision numérique terrestre est diffusée par groupe de chaînes partageant un même canal du diffusion, que l'on appelle des multiplex. Cette technologie permet d'offrir jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites par l'antenne râteau.

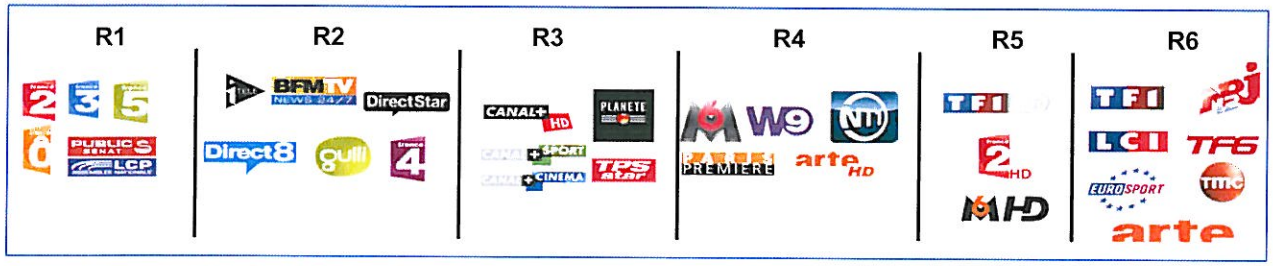

Ces chaînes sont aussi disponibles sans abonnement via le câble, le satellite (offres TNTSAT et FRANSAT) et l'ADSL (offres Triple Play).

En Île-de-France, 7 chaînes locales sont également diffusées par le TNT : Cinaps TV / BDM TV / Demain TV / Télé Bocal (canal en temps partagé), NRJ Paris, BFM Business et IDF 1.

L'Île-de-France, 14ème région à passer à la télévision tout numérique

Avec les passages de l'Aquitaine, du Limousin, de l'Auvergne, de la Corse et de la Côte d'Azur et de la majeure partie de la région Rhône-Alpes, 19 régions sont « tout numériques ». Désormais 83% de la population métropolitaine est passée à la télévision tout numérique.

Les foyers massivement équipés pour la télé numérique

100% des foyers qui recevaient exclusivement la télévision analogique hertzienne sont passés à la télévision numérique.

En novembre 2010, à cinq mois du passage de la région à la télévision tout numérique, 15,9%* des foyers disposaient encore de téléviseurs recevant la signal analogique hertzien. Mi-mars, une semaine après le passage de la région, 97,1% des foyers franciliens recevaient la télévision numérique sur au moins un poste.

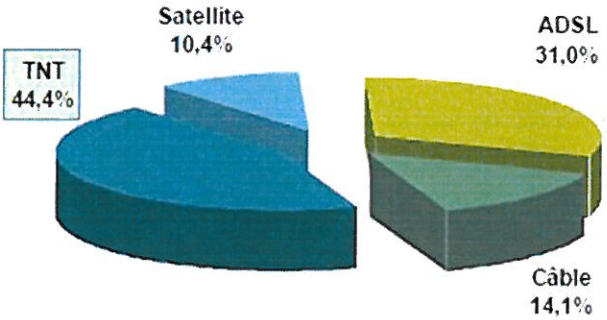

Base ensemble des foyers numérisés par une de ces technologies

Le choix de la **TNT** est dominant dans la région : plus de 44%** des téléspectateurs numérisés de la région reçoivent les chaînes de la TNT par l'antenne râteau sur au moins un poste du foyer.

L'ADSL, constitue le deuxième vecteur de numérisation des foyers avec une pénétration de **31%.**

Le **câble numérique**, compte pour plus de **14%** de l'équipement des foyers équipés en télé numérique. Le **satellite** avec ou sans abonnement est présent dans **10,4 %** des foyers.

Près d'1 foyer sur 5 a fait l'acquisition d'un nouvel équipement

19,2% des foyers de la région ont fait l'acquisition d'un matériel de réception numérique à l'occasion du passage de la région à la télévision tout numérique (tout matériel confondu : adaptateur TNT, TV TNT Intégrée ou décodeur satellite numérique).
La plupart de ces foyers ont opté pour un simple adaptateur TNT.

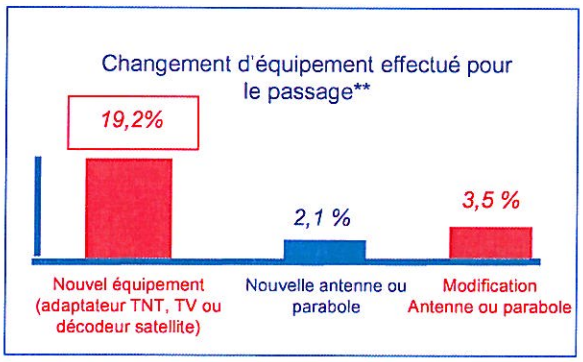

A l'occasion du passage de la région à la télévision tout numérique, **environ 485 000 foyers ont fait l'acquisition d'un adaptateur TNT** et **près de 384 000 d'un téléviseur TNT Intégrée**.

**Source : Baromètre Médiamétrie réalisé du 16 au 24 novembre 2010 sur un échantillon représentatif de 800 foyers*
*** Source : Baromètre Médiamétrie réalisé du 15 au 19 mars 2011 sur un échantillon représentatif de 800 foyers*

Des téléspectateurs massivement informés

Grâce à la bonne articulation des dispositifs d'information mis en place par FTN, mais aussi grâce aux nombreux relais d'information locaux, les **téléspectateurs** étaient **massivement informés et préparés pour le passage**. Un mois avant le passage, 97,5%* des téléspectateurs savaient que la région allait passer à la télé tout numérique.

Parmi les vecteurs de notoriété du passage, la télévision arrive en tête, suivie de la radio et des outils spécifiques mis en place par FTN.

0970 818 818

Plus de 294 000 appels

en provenance de l'Ile-de-France ont été traités au centre d'appels entre janvier 2010 et mars 2011

Une campagne publicitaire sur 6 mois pour accompagner le passage en deux temps de la région (Canal+ le 29 novembre et l'ensemble des chaînes le 8 mars)

1930 points d'information fixes dans les mairies et les commerces de proximité.

247 villes et villages visités par la tournée « Tous au Numérique »

5 200 000 guides distribués

*Source : Baromètre Médiamétrie réalisé du 1er au 5 février 2011 sur un échantillon représentatif de 800 foyers

Le bilan des dispositifs d'accompagnement

Plus de 88,5%* des foyers franciliens déclarent avoir été suffisamment accompagnés lors du passage à la télé tout numérique de la région. Les dispositifs d'accompagnement et d'aide mis en place par France Télé Numérique ont bien fonctionné et ont trouvé de puissants relais à travers la forte mobilisation des collectivités locales et des associations. L'accompagnement mis en place s'est révélé essentiel pour les téléspectateurs les plus fragiles durant la semaine de passage. En Ile-de- France, la mobilisation des, collectivités locales, de leurs CCAS, et du tissu associatif a été particulièrement forte. Les formations menées par France télé Numérique, la mobilisation des jeunes du service Civique (Ville de Paris, Ville de Longjumeau, Ville de Rueil-Malmaison et ville du Plessis-Robinson) et le lancement d'un partenariat avec l'Association Voisins Solidaires, ont produit un accompagnement de proximité inédit à ce jour.

31 500
interventions à domicile avec le dispositif d'assistance technique

2 360
aides financières attribuées par FTN en Ile-de-France à ce jour

Aides Financières
Assistance Technique

6 500
bénévoles formés par FTN permettant
36 000 interventions de bénévoles auprès des téléspectateurs les plus fragiles

0970 818 818
123 000 appels reçus la semaine du passage provenance d'Ile-de-France
Un pic à 41 800 appels traités pour la seule journée du 8 mars

Plus de 600
professionnels signataires de la charte « tous au numérique »

Un passage réussi aussi du côté des installations collectives

Avec, 70% des Franciliens habitant en immeuble, l'adaptation des installations de réception collectives était un des grands enjeux du passage au tout numérique dans la région.
Si l'on a pu noter quelques retards dans certaines petites copropriétés, les installations avait été adaptées dans leur écrasantes majorité et dans l'habitat social, 100% des immeubles étaient prêts.

**Source : Baromètre Médiamétrie réalisé du 15 au 19 mars 2011 sur un échantillon représentatif de 800 foyers*

La couverture de l'Île-de-France en TNT

La région compte 49 émetteurs diffusant la Télévision Numérique Terrestre, dont 2 émetteurs principaux (Paris - Tour Eiffel, Mantes - Maudétour-en-Vexin).

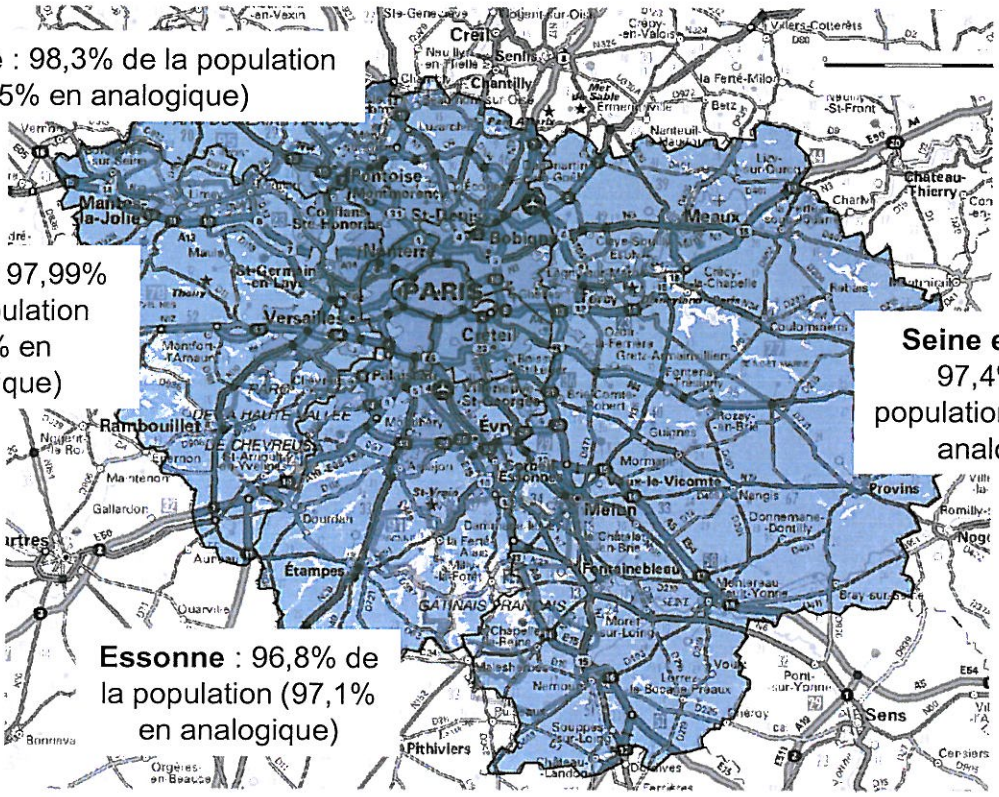

Paris : 100% de la population (100% en analogique)
Hauts de Seine : 100% de la population (100% en analogique)

Seine Saint-Denis : 99,9% de la population (100% en analogique)
Val de Marne : 99,9% de la population (100% en analogique)

En Île-de-France, 98,96% de la population est couverte en TNT

L'offre de TNT HD

Avec le passage au tout numérique, la couverture du multiplex R5 (qui porte TF1, France 2 et M6 en Haute Définition) est passée de 96,11% à 98,9% de la population francilienne.

Jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites sur la TNT

La TNT en Ile-de-France offre 19 chaînes nationales gratuites et 7 chaînes locales (BFM Business Paris, IDF1, NRJ Paris, Demain IDF, BDM TV, Cinaps TV, Télé Bocal).

Les problèmes de réception rencontrés après le passage (1)

CSA
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

La France a fait un **choix technologique très structurant**, celui du SFN (Single Frequency Network). Cette **architecture de réseau, qui est mise en place au moment où une région passe à la télé tout numérique,** permet une optimisation maximum de l'espace hertzien, **nécessaire pour développer les réseaux mobiles de 3ème et 4ème génération et pour enrichir l'offre audiovisuelle**. Mais elle est exigeante : du fait de la nécessaire synchronisation des émetteurs qu'elle requiert, il arrive qu'elle génère marginalement des effets de bord avec un phénomène de brouillage du signal, comme ce fut le cas dans certaines zones d'Île-de-France.

Souppes-sur-Loing

Des difficultés de pilotage de l'émetteur n'ont pas permis de diffuser à pleine puissance dés le passage au tout numérique de la région Ile-de-France. Un changement de planification a permis de s'affranchir des problèmes de réception à l'émetteur. Les téléspectateurs ont ainsi retrouvé l'ensemble des programmes.

Dourdan

Une mauvaise configuration des paramètres de synchronisation entre les émetteurs de Paris Sud et de Dourdan a généré des brouillages dans la zone de desserte de Dourdan. Les paramètres ont été corrigés. Les téléspectateurs ont ainsi retrouvé l'ensemble des programmes de la TNT.

Septeuil

La configuration initiale en isofréquence du réémetteur de Septeuil et l'émetteur de Paris Tour Eiffel a provoqué des zones de mauvaise réception. Un changement de pilotage a été effectué sur l'émetteur de Septeuil. Cette opération a depuis permis de résoudre les difficultés de réception dans la zone.

Les problèmes de réception rencontrés après le passage (2)

CSA
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Meaux

Un dysfonctionnement sur le matériel de diffusion n'a pas permis aux téléspectateurs de recevoir le programme local à Meaux. Le matériel défectueux a été remplacé et depuis la chaine locale est de nouveau disponible sur la zone.

Moret-Sur-Loing

Un problème de pilotage de l'émetteur a été identifié pour les multiplex R1 et R5. Une optimisation sur la configuration des systèmes antennaires a permis d'améliorer la qualité du pilotage et d'assurer une desserte optimale de l'émetteur.

Nemours

Une mauvaise qualité de diffusion a été observé sur tous les multiplex. Un défaut sur l'antenne d'émission est à l'origine de ce dysfonctionnement. Le matériel défectueux a été remplacé et depuis la diffusion est nominale sur la zone.

Yerres

Un défaut dans le système antennaire d'émissions a provoqué un dysfonctionnement de la station de Yerres. L'intervention du diffuseur sur la zone a résolu les difficultés de réception sur la zone.

Le fonds d'aide

Les **conditions de diffusion** de la télévision numérique terrestre dans la région sont aujourd'hui stabilisées et **ne connaîtront plus de variations significatives**.

Pour les téléspectateurs qui rencontreraient encore des problèmes de réception, le fonds d'aide est toujours disponible.

Les conditions d'attribution du fonds d'aide

Afin de garantir, dans la durée, une parfaite réception des programmes de la télévision numérique, le décret d'application du fonds d'aide prévoit un délai d'ouverture du fonds adapté aux contraintes rencontrées par certains téléspectateurs.

	Aide à la réception **Aide à l'équipement** **Aide à l'antenne**
Ile-de-France	**Jusqu'au 8 septembre 2011**

Tous les téléspectateurs de la région qui recevaient la télévision analogique hertzienne dans leur résidence principale qui ne bénéficierait toujours pas d'une qualité de réception suffisante en numérique hertzien, peuvent bénéficier de l'aide à la réception sur la base **d'une attestation d'un antenniste confirmant la non-réception des chaînes numériques hertziennes.**

Cette aide, attribuée sans condition de ressources, permet un remboursement pouvant aller jusqu'à 250€ des frais engagés pour l'acquisition d'un matériel de réception alternatif au numérique hertzien. **Les demandeurs ont jusqu'au 8 septembre 2011 pour faire parvenir leur dossier à France Télé Numérique**.

Pour tout savoir sur les aides et obtenir un dossier de demande d'aide

0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr

Qui contacter en cas de problème de brouillages ou perturbation de la réception?

France Télé Numérique est en charge de l'information, de l'accompagnement et de l'aide des téléspectateurs dans le cadre du passage à la télévision tout numérique.

Durant les phases de passage, le Groupement d'Intérêt Public est ainsi logiquement engagé sur l'ensemble des fronts liés au passage : information des élus, des professionnels et du grand public et suivi technique de la mise en place de la TNT sur ses fréquences définitives.

En revanche, **en dehors de ces périodes exceptionnelles de passage**, il existe une **entité** compétente qui constitue le point d'entrée pour traiter toute difficulté liée à la **réception de la télévision**.

Pour tout brouillage ou perturbation de la réception des programmes autorisés, professionnels et téléspectateurs peuvent saisir

l'Agence Nationale des Fréquences,

en charge de la protection de la réception de la télévision en France en lui adressant une fiche de demande d'enquête dûment remplie

Agence Nationale des Fréquences

Pour les contacter, le numéro

0970 818 818

reste valable.